

## 9. Désir d'enfant - Grossesses adolescentes - Parentalité et famille

### Repères / réflexions

À l'adolescence, la sexualité est une composante de la construction des jeunes. Aujourd'hui, les premiers changements physiologiques liés à la puberté sont de plus en plus précoces – 10 ans et demi - 11 ans pour les filles et 12 – 13 ans pour les garçons. L'âge moyen des premières règles chez les jeunes filles est de 12 ans et demi, et celui de la maturité physiologique pour les garçons est de 13 ans et demi. Ces changements ne s'accompagnent pas aussi vite de la maturité psychique nécessaire à la prise de conscience du corps et des nouvelles capacités reproductrices. Les adolescents sont en capacité de se reproduire sans pour autant être aptes à anticiper les conséquences de leurs actes et à assumer la responsabilité liée à la parentalité.

Le nombre de grossesses de mineures est en baisse depuis les années 1980. En cas de grossesse, les jeunes mineures ont plus souvent recours à l'IVG que l'ensemble des femmes.

Notre société attache de l'importance à la formation et à l'activité professionnelle des femmes, et l'âge moyen du premier enfant en France est de 29 ans actuellement. Ceci peut contribuer à expliquer le souhait des adolescentes de refuser une maternité précoce non planifiée pour se placer dans une conformité à l'environnement sociétal qui ne regarde pas avec bienveillance les grossesses chez les mineures.

En France, en 2013, les grossesses abouties pour les femmes âgées de moins de 20 ans représentent 1,8% des naissances et le taux d'IVG pour les 15/17 ans est de 10,2 pour mille (Source : statistiques nationales DREES 2003 et INSEE 2013).

Le nombre d'IVG, y compris chez les plus jeunes, ne s'explique pas principalement par un défaut de connaissance sur la contraception. Par conséquent, il ne suffit pas de fournir aux jeunes des informations sur la contraception, mais il est nécessaire de les accompagner dans la réflexion sur les dimensions affectives et sociales qui ont un impact sur la survenue d'une grossesse et la capacité à devenir parent.

#### • **Désir d'enfant, désir de grossesse, désir de maternité ou de paternité à l'adolescence**

L'envie de grossesse, d'enfant ou de maternité et de paternité est un désir qui se joue dans la complexité de l'histoire personnelle.

Quels sont alors les enjeux ?

- Vérifier que l'on n'est pas stérile
- Etre enceinte
- Mettre un enfant au monde
- Avoir un bébé à soi
- Etre assuré-e d'un amour inconditionnel et définitif sans idée d'abandon
- Remplir sa vie et se sentir adulte
- Réparer ses propres manques affectifs
- Faire mieux que ses parents
- Acquérir un statut social d'adulte
- Se séparer de ses parents.

La société actuelle reconnaît difficilement l'existence d'un désir d'enfant chez l'adolescent ou l'adolescente. La souffrance de cette absence de reconnaissance peut conduire en réaction à un passage à l'acte. Il existe une injonction paradoxale entre l'accès possible à une sexualité d'adulte et une attente sociale implicite de ne pas avoir d'enfant avant d'atteindre l'âge socialement acceptable pour être parent. En l'absence de cette reconnaissance du désir d'enfant, il est compliqué pour les jeunes de s'approprier une contraception qui leur permettrait de différer la réalisation de ce désir. Les enquêtes montrent que les grossesses chez les jeunes mineures surviennent plutôt dans les milieux socio-économiques défavorisés, chez des jeunes filles qui ont de faibles attentes concernant leurs perspectives professionnelles et sont peu diplômées. Les enjeux sont d'acquérir un statut social, de pouvoir être valorisée, de bénéficier d'un meilleur soutien familial et/ou social.

## • Parentalité

Pour amener les jeunes à différer le désir d'enfant (qui reste le plus souvent du côté du fantasme), il faut pouvoir les faire réfléchir sur ce qu'implique l'arrivée d'un enfant et le rôle de parent.

On ne naît pas parent, on le devient. Cette fonction conduit à être responsable sur le plan familial et social, et demande d'acquérir des connaissances sur les besoins de l'enfant.

C'est l'existence de l'enfant qui crée le père et la mère, mais la présence de l'enfant ne suffit pas à créer la fonction et la responsabilité de parent. Le fait d'avoir un bébé ne transforme pas un (e) adolescent (e) en adulte.

Devenir parent constitue une étape cruciale qui nécessite une adaptation sur plusieurs plans, alors que l'adolescence est une période de transition majeure, entre le monde de l'enfance et le monde adulte. D'autre part, alors que l'adolescence est le moment d'une première quête identitaire, les jeunes parents sont quant à eux non seulement des adolescents devant assumer des responsabilités et des obligations d'adultes, mais aussi des femmes et des hommes en devenir appelés à s'investir rapidement dans leurs rôles de conjoints, de mère et de père. Par ailleurs, nombre d'entre eux devront concilier études et travail ou se verront dans la nécessité de choisir entre les deux. Il est donc important d'informer les jeunes des conséquences possibles de la grossesse et de la parentalité à l'adolescence.

Au thème du désir de grossesse sont associés des sentiments, des opinions et des jugements, ainsi que des questionnements d'ordre moral. Le rôle des intervenants doit permettre une réflexion qui fasse émerger les valeurs des jeunes, leurs besoins, leurs attentes, les ressources et moyens dont ils disposent et comment ils peuvent faire des choix en matière de contraception. L'objectif est de les amener à comprendre que la décision d'avoir ou non un enfant relève d'un choix éclairé et complexe.

## • Familles

La parentalité conduit à quelques réflexions autour de l'évolution du concept de famille. Notre société a pour caractéristique la multiplicité des univers familiaux et la diversité des liens de filiation et d'alliance. C'est une donnée sociologique qu'il faut prendre en considération, car l'enfant, quelle que soit son origine familiale, reste de manière indélébile attaché d'une manière ou d'une autre à ses racines parentales et familiales.

En sociologie, la famille est une institution qui articule quatre liens :

- les liens conjugaux (mariage, pacs, concubinage, intra et extra conjugal)
- les liens de filiation (qui combinent les liens biologiques et généalogiques)
- les liens de fratrie (qui organisent les places entre les enfants)
- les liens de parenté (autres que les trois précédents cités)

Les dynamiques familiales les plus fréquemment rencontrées dans notre société contemporaine peuvent se repérer et être appréhendées tout en sachant que la réalité est forcément plus complexe et en évolution permanente sur ces 40 dernières années.

Pour mener une réflexion plus étayée avec les adolescents, il conviendrait de mettre en lien cette approche avec les thématiques traitées en enseignement moral et civique ou en histoire, et avec l'évolution du code de la famille sur le sujet.